



FONDATION POUR L'EDUCATION / RESEAU LIBRE SAVOIR
PREPARATION BACCALAUREAT / SESSION 2024
COURS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES METHODOLOGIQUES
COORDONNATEUR NATIONAL / MONSIEUR NDOUR
TEL : 77-621-80-97 / 77-993-41-41 / 76-949-63-63

EPREUVE DE DISSERTATION PHILOSOPHIQUE CORRIGEE N°08
PORTANT SUR L'ETAT ET LE POUVOIR POLITIQUE

L'Etat est-il, pour la liberté de l'individu un obstacle ou une condition nécessaire ?

INTRODUCTION

La conception la plus courante de l'Etat est celle d'un pouvoir qui, comme tel, peut s'opposer à la liberté de l'individu, constituer un obstacle à l'expansion de ses désirs ou même représenter une forme d'oppression. Mais il pourrait que cette conception de l'Etat puisse dépendre du type d'Etat considéré, comme de l'acception du concept de liberté. D'où la question : « L'Etat est-il, pour la liberté de l'individu un obstacle ou une condition nécessaire ? » Autrement dit, l'Etat est-il, pour la liberté de l'individu un mal nécessaire ? Il peut sembler évident que certains Etats tyranniques et totalitaires représentent une oppression pour l'individu et constituent un obstacle à sa liberté. En quoi l'Etat est-il, pour la liberté de l'individu un obstacle ou une condition nécessaire ? Mais qu'en est-il des Etats qui n'ont pas cette obsession, dont le but n'est pas l'extension de leur pouvoir mais le bien commun à l'ensemble des individus ? Ne doit-il pas lui-même, en fonction du but qui est le sien, constituer un obstacle pour la liberté individuelle ? Ne peut-on pas concevoir un type d'Etat qui répondrait à cette nécessité tout en évitant ses obstacles ?

DEVELOPPEMENT

Dans ses formes les plus absolues, totalitaires ou tyranniques, l'Etat est un obstacle à la liberté de l'individu. **D'abord**, l'Etat totalitaire est la forme la plus terrible et la plus liberticide de l'Etat. L'Etat est un pouvoir, comme tout pouvoir il peut avoir la tentation de chercher à détenir le plus de pouvoir possible et pour ce faire de réduire à néant celui de l'individu. C'est en cela même que l'on peut parler d'Etat totalitaire, c'est-à-dire qui va faire en sorte de contrôler la totalité des paramètres individuels afin de supprimer toute liberté. Ainsi, dans l'Etat totalitaire la propagande va remplacer la liberté d'expression, et toutes les expressions de la liberté : le droit, les croyances, les désirs, les expressions artistiques, les sciences humaines et la philosophie vont être dirigées par l'Etat, orchestrées par une idéologie. C'est ainsi que dans un pays comme la **Corée du Nord**, la seule liberté d'expression consiste à répéter des slogans et à affirmer une fidélité indéfectible, à un dirigeant grotesque, **Kim Jong-un**, dont le seul mérite est d'être le fils du despote précédent. Toute opposition est réprimée sévèrement par l'envoi dans un camp de concentration. Dans ce type de régime cauchemardesque, la liberté de l'individu est broyée, l'individu lui-même est nié au profit du parti ou de l'Etat. « Les États totalitaires s'efforcent sans cesse même s'ils n'y réussissent pas toujours complètement de démontrer que l'homme est superflu. » H. Arendt, le système totalitaire. **Ensuite**, dans la tyrannie, il s'agit de briser la liberté individuelle au nom d'autre chose, de diriger les hommes même dans les domaines où leurs libertés ne serait nullement incompatible avec celle des autres. Dans la **théocratie Iranienne** par exemple, ce sont les mœurs des individus qui sont dirigés par l'Etat. C'est l'Etat qui dit aux hommes ce qu'ils doivent désirer, ce qu'ils doivent manger, la façon dont ils doivent s'habiller et bien entendu ce qu'ils doivent croire. Le pouvoir de l'Etat a donc une tendance à l'abus de pouvoir, et cette tendance est liberticide. Il semblerait que, même dans l'intérêt des individus, il faille brider leur liberté. Un Etat légitime a certes pour but le bien commun, c'est un Etat opposé à une dictature imposée par la force, un Etat donc dans lequel les hommes veulent vivre et non où ils sont forcés de vivre. Il faut donc qu'ils y trouvent davantage d'intérêt que dans un autre Etat, et que leur bien ne soit pas négligé. Mais même dans le but d'avoir son bien considéré, en commun avec celui des autres, l'homme doit en grande partie renoncer à sa liberté. Les hommes sont en effet capables d'une violence sans limite, avec pour seule borne leur orgueil ou leur amour propre. Il faut donc que l'Etat brise cette liberté sauvage « Tant que les hommes vivent sans un pouvoir qui les tiennent tous en respect, ils sont dans cet état qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun » dit Hobbes.

Le bien que l'individu reçoit de l'Etat est la protection contre l'abus de la liberté des autres. Il est important pour l'homme que l'autre n'abuse pas de sa liberté envers lui, ne cherche ni à le voler ni à lui faire violence. Et pour cela, il est prêt à renoncer à sa liberté pour ne pas subir l'abus de la liberté des autres. Je suis prêt par exemple à ne pas exercer de violence sur mon ennemi, pour que ni moi ni mes proches n'aient à subir cette même violence. Je dois même logiquement accepter la sanction de la loi si jamais je la transgresse, puisqu'avant cette transgression, je bénéficiais de sa protection. L'Etat apparaît donc comme le règne du droit, et le droit comme une limitation de ma liberté, donc, même si elle est mesurée au minimum, cette limitation constitue un obstacle à la liberté de l'individu. **« Le droit est la limitation de ma liberté à la possibilité de son accord avec celle de tous »** dit Kant dans **Théorie et Pratique**.

On peut émettre la réserve selon laquelle ma liberté n'est limitée que dans ses abus, pas dans son expression. Par exemple ma liberté d'expression n'est pas limitée par celle d'autrui, elle est limitée par le seul respect que je dois à l'autre.

D'abord, cette limitation en demeure une, et parfois difficile à supporter pour ceux qui ne voudraient aucune limite. **« Les lois sont faites par les faibles et par le grand nombre »** lance **Calliclès à Socrate** pour réclamer la possibilité pour les forts de s'imposer aux faibles. C'est ce despotisme qu'interdit la loi, et heureusement car chacun peut être faible un jour ou avoir à cœur la protection de certains faibles. Mais cette conception de l'Etat comme obstacle à la liberté de l'individu considère cette liberté comme la possibilité de faire tout ce qu'on veut, de céder à n'importe lequel de ses caprices sans que rien ne puisse nous en empêcher. Elle considère donc notre liberté comme un pouvoir. La liberté de l'homme n'est pas forcément celle de l'animal, elle ne consiste pas seulement dans le fait de satisfaire ses désirs, elle consiste dans le fait de faire ce que l'on veut vraiment, ce que l'on a décidé après réflexion, et cette liberté-là peut être compatible avec la liberté de l'Etat : la véritable liberté humaine consiste à acquérir l'autonomie, l'obéissance à ses propres lois. **« L'impulsion du seul appétit est esclavage, l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté »** dit **Rousseau** dans **Du contrat social**, livre I, ch.8

Ensuite, l'homme libre n'est pas celui qui obéit à chacun de ses caprices, à tous les désirs qu'il éprouve, cette liberté est celle de l'animal **« La nature commande à tout animal et la bête obéit »** dit **Rousseau** dans **Le discours sur l'origine... de l'inégalité...** On peut d'ailleurs envisager que quelqu'un obéisse à ses désirs mais affirme ensuite « je ne le voulais pas ». Par exemple quelqu'un qui dans un accès de colère aurait frappé une femme ou un enfant pourrait reconnaître qu'au lieu de faire ce qu'il voulait, il a fait ce qu'il ne voulait pas, c'est tout le sens du remord. La liberté s'éprouve au contraire lorsqu'on est capable de revendiquer un acte, d'affirmer qu'on voudrait le refaire, de l'assumer. Or on ne peut véritablement assumer un acte que si on peut déterminer qu'on l'a effectué en fonction d'une règle que chacun pourrait s'appliquer. Il est impossible de justifier un acte égoïste, impossible de trouver une justification à un acte effectué si l'on reste sans réponse face à cette question du simple bon sens : « que se passerait-il si tout le monde faisait comme toi ».

Enfin, l'acte libre est donc celui que l'homme peut revendiquer en affirmant qu'il a obéi à une loi qui ait vraiment valeur de loi, c'est-à-dire dont on puisse en même temps affirmer la valeur universelle. C'est ainsi que se formule l'impératif catégorique de Kant dans **Les fondements de la métaphysique des mœurs** : **« agis comme si la maxime qui est à la base de ton action devait être érigé en loi universelle de la nature »**. La liberté véritable de l'humain est donc le fait de conformer la volonté à la raison pour en envisager la capacité législative ou la valeur universelle. Cette conception de la liberté ne pourrait-elle pas la rendre compatible avec l'autorité de l'Etat ? Un Etat raisonnable, légitime, est un Etat dans lequel le législateur instaure des lois sous l'égide de la volonté générale et dans le but du bien commun, **« la volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat selon la fin de son institution qui est le bien commun »** dit encore **Rousseau** dans le **Contrat Social**, livre II, Ch. 6. En effet, un Etat légitime ne peut être que celui à qui tout homme raisonnable voudrait obéir, dont les lois seraient compréhensibles dès que l'on ferait usage de la raison. Tout homme raisonnable comprend par exemple que si l'on n'interdisait pas le dépôt d'ordures sur la voie publique la ville deviendrait vite invivable. En revanche un Etat illégitime serait un Etat dans lequel les lois seraient le fruit de traditions impossibles à deviner ou de caprices injustifiables. Un homme raisonnable pourra réfléchir tant qu'il voudra, il ne pourra deviner les lois Irlandaises sur l'obligation de couvrir des parties du corps de la femme. Ce même homme se trouvera pareillement déconcerté devant l'obligation légale d'assister à la cérémonie d'anniversaire d'un dirigeant Coréen.

Un Etat raisonnable produit donc des lois qui sont des actes de la volonté générale, qui ont une valeur universelle que tout homme ayant sa raison se serait données à lui-même. **« Faites que pour faire ce qu'on doit il suffise de songer qu'on le doit faire »** dit encore Rousseau dans le **Discours sur l'économie politique**. Et ainsi l'homme dans l'Etat est davantage libre en se soumettant à une loi civile que s'il n'était livré qu'à sa liberté sauvage, l'Etat représente bien une condition de sa liberté.

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il convient de noter que l'Etat peut paraître au départ contraignant puis à la suite une nécessité, d'où la difficulté de notre sujet « L'Etat est-il, pour la liberté de l'individu un obstacle ou une condition nécessaire ? » On a donc certes pu considérer quel type d'Etat constituait un obstacle pour quel type de liberté. Il est manifeste que les tyrannies, et à un degré supérieur, les régimes totalitaires, constituent un obstacle majeur à la liberté de l'individu. On pourrait cependant considérer que même l'Etat légitime doit nécessairement briser la liberté individuelle afin de permettre la liberté la plus grande de l'ensemble de la société. Il existe une liberté différente qui consiste dans une autonomie, une obéissance à sa propre loi et à une loi véritable, c'est-à-dire qui ait une possible valeur universelle. Dans cette acception de la liberté l'Etat raisonnable n'ordonne à l'individu que ce qu'il se serait ordonné à lui-même, et loin d'être un obstacle à sa liberté il est une condition de son autonomie.